
TERAGO INC.

PLACEMENT D'UNITÉS NOUVELLES

Le 22 mars 2021

Un prospectus simplifié provisoire daté du 22 mars 2021 contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières des provinces du Canada visées. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire et de toutes ses modifications doit être transmis à tout investisseur qui a reçu le présent document et manifesté un intérêt à acquérir ou à souscrire les titres. Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif.

Les titres décrits dans le présent documents n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée (« Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis. En conséquence, les titres décrits dans les présentes ne seront pas offerts aux États-Unis, sauf à des personnes que l'on estime raisonnablement être des « acheteurs institutionnels admissibles » (au sens donné au terme qualified institutional buyers dans la Rule 144A prise en application de la Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, conformément à des dispenses des exigences d'inscription de la Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis prévues dans la réglementation prise en application de celle-ci.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

ÉMETTEUR :	TeraGo Inc. (« Société »)
ÉMISSION :	• unités
MONTANT :	Environ 15 M\$
PRIX D'ÉMISSION :	• \$ par unité
UNITÉS :	Chaque unité consiste en une action ordinaire (« action ») et un demi-bon de souscription d'actions ordinaires (chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier, un « bon de souscription ») de la Société.
BON DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES :	Chaque bon de souscription entier permettra au porteur d'acquérir une action de la Société au prix de • \$ par action pendant une période de 18 mois après la clôture.
OPTION DE SURALLOCATION :	Les preneurs fermes auront l'option d'acheter un nombre additionnel d'au plus 15 % de l'émission au prix d'émission pour couvrir les surallocations. L'option pourra être exercée en totalité ou en partie à tout moment jusqu'à 30 jours après la clôture.
EMPLOI DU PRODUIT :	Le produit net tiré du présent placement sera affecté au soutien du lancement proposé des services sans fil fixes 5G au Canada de la Société pour continuer les tests et les essais en lien avec la technologie 5G, à la mise à niveau du réseau principal de la Société et au soutien de ses activités de réseau actuelles. De plus, des tranches du produit net seront affectés au remboursement de la dette et aux besoins généraux de l'entreprise.
INSCRIPTION :	Les actions ordinaires existantes sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « TGO ».
MODE DE PLACEMENT :	Placement négocié entre deux séances boursières dans toutes les provinces du Canada par voie de prospectus simplifié. Placement privé aux États-Unis à des « acheteurs institutionnels admissibles » (« <i>qualified institutional buyers</i> ») aux termes de la Rule 144A de la loi américaine intitulée « <i>Securities Act of 1933</i> ».



**ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE
PLACEMENT :**

Placements admissibles aux fins des REER, FERR, REEI, REEE, RPDB et
CELI.

TENEUR DE LIVRES :

TD Valeurs Mobilières inc.

**RÉMUNÉRATION DES
PRENEURS FERMES :**

5,0 %

**DATE DE FIXATION DU PRIX
ANTICIPÉE :**

Le 23 mars 2021

CLÔTURE :

Le 8 avril 2021